

## Table des matières

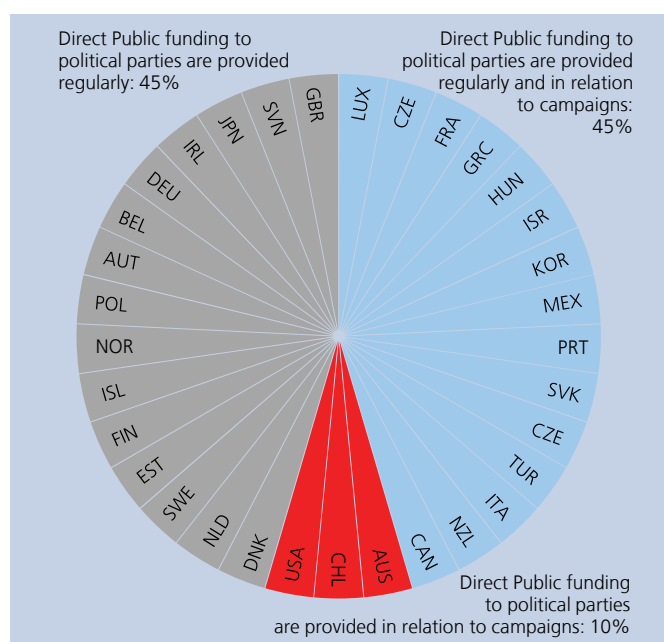
01	Financement de la vie politique: un tour de vis? « <i>Financing Democracy</i> »	2
02	«Emergence 2020» Côte d'Ivoire: ce qu'il manque encore « <i>Better Policies for Development 2015</i> »	3
03	Europe du Sud-Est: renforcer la politique de l'emploi « <i>Competitiveness in South East Europe</i> »	4
04	Systèmes fiscaux fédéraux: chances et défis « <i>Institution of Intergovernmental Fiscal Relations</i> »	5
05	Eaux souterraines en agriculture: vers une utilisation durable « <i>Le péril du tarissement des eaux</i> »	6
06	50 prochaines années: besoin de réformes pour surmonter les défis « <i>Policy Challenges for the next 50 years</i> »	7
07	Autres publications	8
08	Calendrier OCDE	9

## 01. Financement de la vie politique: un tour de vis? «Financing Democracy»

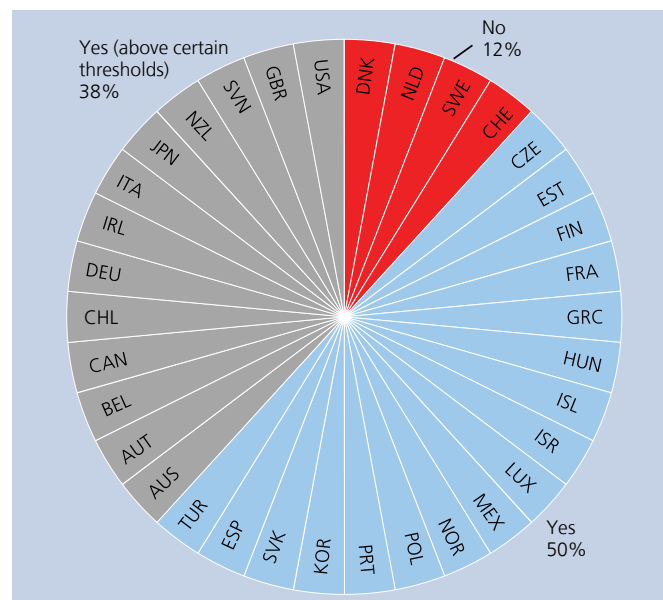
Dans son rapport «*Financing Democracy*», l'OCDE a passé en revue les politiques de financement des partis politiques et des campagnes électorales, ainsi que le risque de capture de l'action publique de ses Etats membres. Il ressort de cette analyse que de nombreux pays membres n'appliquent pas pleinement la réglementation relative au financement des partis politiques et aux dépenses des campagnes électorales. Plus problématique encore, certains pays laissent subsister des failles dont profitent de puissants groupes d'intérêts privés. C'est toute la question liée à la définition et à l'encadrement des campagnes de «*tierces parties*», qui sont menées par des organisations ou des individus qui ne sont ni des partis politiques, ni des candidats. La mondialisation complique encore un peu plus la réglementation du financement des partis politiques, dans la mesure où des entreprises multinationales et/ou des particuliers étrangers fortunés peuvent avoir des intérêts commerciaux nationaux à faire valoir dans leur pays d'accueil.

D'après les recommandations prônées par l'OCDE, le durcissement de la réglementation existante et l'application des sanctions de manière plus rigoureuse contribueraient à rétablir la confiance des citoyens, à l'heure où les électeurs regardent avec prudence les partis politiques et craignent les ingérences privées et/ou extérieures dans les processus démocratiques. Les pratiques en matière de financement des partis politiques restent relativement hétérogènes au sein des pays

### Direct public funding to political parties in OECD countries



### Ban on anonymous donations to political parties in OECD countries



de l'OCDE. Il est intéressant de constater par exemple que tous les pays de l'OCDE, à l'exception de la Suisse, fournissent un financement public aux partis politiques (voir figure ci-contre). S'agissant du degré d'anonymat des donateurs, la moitié des pays de l'OCDE proscrivent les dons anonymes aux partis politiques, une douzaine les interdisent seulement à partir d'un certain seuil et quatre (dont la Suisse) les autorisent (voir figure ci-dessus). Enfin, concernant la transparence, l'OCDE note que tous les pays de l'OCDE, à l'exception de la Suisse à nouveau, de l'Espagne et de la Turquie fournissent des informations publiques concernant les sources de financement des partis politiques et de leurs candidats.

En présentant son rapport à l'occasion de la réunion du Réseau parlementaire global de l'OCDE le 4 février 2016, le Secrétariat a voulu directement s'adresser aux personnes concernées et potentiellement à risque. Pour la suite, l'OCDE est résolue à améliorer les données comparatives et l'élaboration d'indicateurs en relation avec la problématique du financement de la démocratie, avec l'objectif de promouvoir des règles de jeu équitables et d'encourager une culture d'intégrité au niveau des partis politiques, des agents publics et des donateurs.

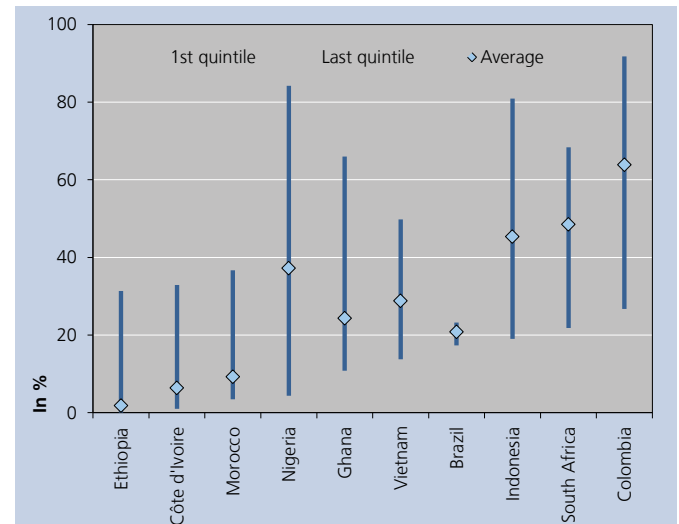
## 02. «Emergence 2020» Côte d'Ivoire: ce qu'il manque encore «Better Policies for Development 2015»

Depuis 2012, une équipe du Centre de développement de l'OCDE réalise des *analyses de pays en développement*, avec l'exigence de prendre en considération toutes les dimensions pertinentes pour une croissance économique durable. Ces analyses sont produites à la demande et adaptées, en règle générale, aux besoins concrets des pays en question, avec l'aide des hauts représentants de cabinets, des ministères des finances ou de la planification.

Une telle analyse a également été menée pour la Côte d'Ivoire. Après plusieurs années de conflits, l'élite dirigeante s'est fixé l'objectif de conduire le pays d'ici 2020 vers l'«*émergence*» – une émergence avant tout économique. Par le passé, la Côte d'Ivoire constituait déjà un poids économique lourd en Afrique de l'Ouest, avec comme pilier l'exportation du cacao. A la fin des années 70, le revenu annuel moyen par habitant s'élevait à 1'750 USD. Depuis, cette valeur n'a plus jamais été atteinte – en 2013 il s'élevait à 1'284 USD.

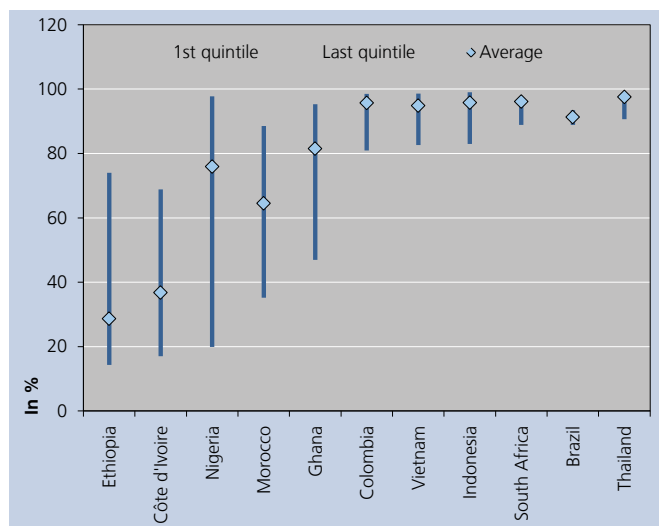
Cette analyse démontre clairement que de nombreux obstacles doivent encore être franchis sur le chemin de

### Secondary graduation rates



Note: this panel refers to the completion rate of upper secondary education based on household wealth, the first quintile representing the poorest households, while the fifth quintile represents the richest

### Elementary graduation rates



l'émergence. Le système éducatif en est un parmi d'autres. Le rapport de l'OCDE qualifie ce domaine comme la plus grosse faiblesse du pays. Non seulement le taux d'analphabètes est très élevé (56%), mais l'obtention d'un diplôme de fin de scolarité (primaire et secondaire) est aussi inégalement répartie selon le statut socio-économique. Comme les graphiques le montrent, en comparaison avec d'autres pays en développement, la Côte d'Ivoire ne présente pas de très bons résultats dans ce domaine.

Les progrès enregistrés dans le secteur des finances publiques représentent toutefois une petite lueur d'espoir. On peut espérer que cela contribuera à l'amélioration durable du système éducatif.

> Table des matières

### 03. Europe du Sud-Est: renforcer la politique de l'emploi «Competitiveness in South East Europe»

Dans sa récente publication, «*Competitiveness in South East Europe*», le Secrétariat des relations mondiales de l'OCDE s'est penché sur la question de la compétitivité en Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Kosovo, Monténégro, Serbie) et plus particulièrement sur quinze domaines politiques considérés comme critiques pour la croissance économique, afin d'aider les décideurs politiques à se positionner à la fois face aux bonnes pratiques des pays de l'OCDE mais également face aux performances des autres pays de la région.

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, les pays de cette région d'Europe ont vu leur croissance économique se rapprocher de celle des pays de l'Union européenne et des pays de l'OCDE, notamment par le biais de la libéralisation des investissements et de l'instauration d'un climat plus positif pour les affaires. Mais la crise de 2008 a marqué un net ralentissement de la croissance de la majorité des pays de la région, avec des impacts sociaux importants. La mise en place de politiques à actions stratégiques est dès lors indispensable. Ainsi, la compétitivité devient une des priorités de ces économies pour stimuler la croissance économique et le bien-être des citoyens. En outre, dans le contexte de leurs efforts généraux pour satisfaire aux critères d'adhésion à l'UE, les économies de la région ont pris l'engagement de se concentrer sur leur compétitivité.

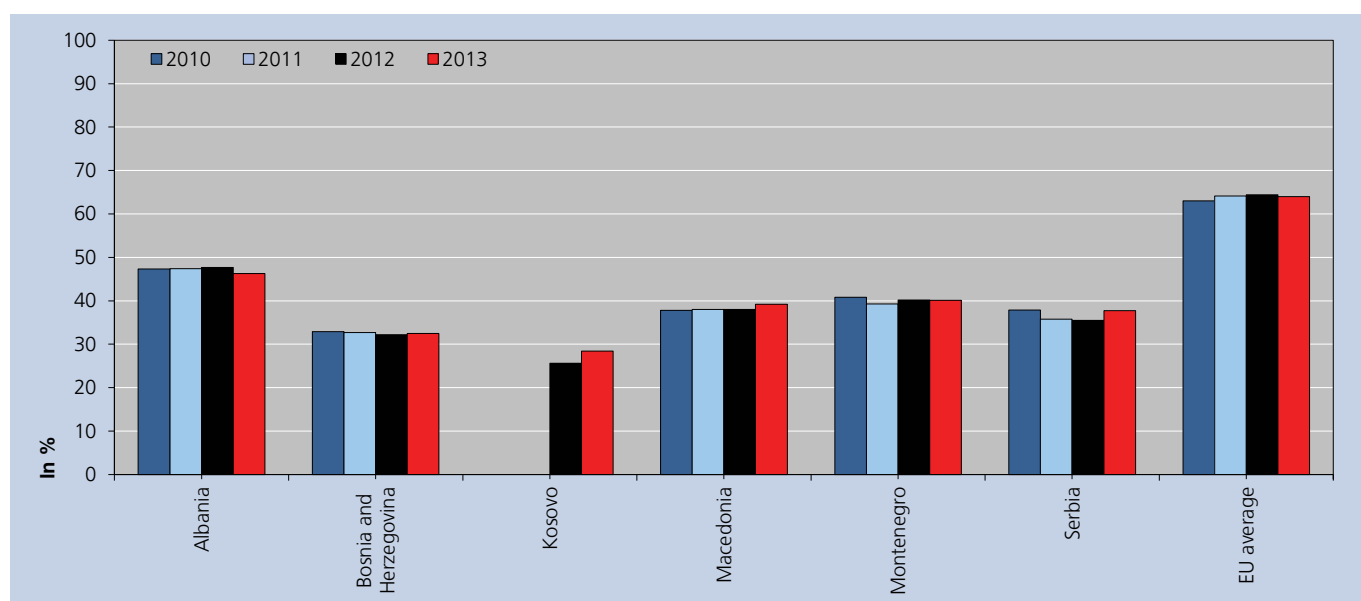
Un des quinze domaines abordés dans cette publication de l'OCDE est la politique de l'emploi. En effet, à la suite de la crise de 2008, les performances de cette ré-

gion dans le domaine de l'emploi sont très basses. Le taux d'embauche de la population active était de seulement 37% en 2013 (64% pour les pays de l'UE) et les taux de chômage des jeunes et de chômage à long terme sont parmi les plus élevés en Europe (voir graphique). Ces mauvais résultats ébranlent non seulement la croissance économique à moyen et long terme, mais représentent également une sérieuse préoccupation sociale dans la région. La création d'emplois est donc indispensable, mais elle doit cependant être soutenue par un cadre d'institutions, de lois et de pratiques dans le but d'améliorer le marché du travail. A cet égard, l'OCDE a émis certaines recommandations, notamment:

- la promotion active des politiques du marché du travail (dispositifs pour le travail des jeunes, opportunités de formations pour les chômeurs à long terme, etc.);
- l'augmentation des prestations délivrées par les services publics pour l'emploi;
- L'alignement des statistiques de l'emploi avec les normes «Eurostats» (statistiques européennes) afin d'encourager et de faciliter l'apprentissage par les pairs;
- L'amélioration des mesures de détection et de répression dans la lutte contre l'emploi informel;
- L'élaboration d'un cadre législatif pour les entreprises sociales.

> Table des matières

#### Employment rate of 15 year-olds and over



## 04. Systèmes fiscaux fédéraux: chances et défis

### «Institution of Intergovernmental Fiscal Relations»

La crise financière a durement touché les Etats, dans le monde entier, ce qui a encore aujourd'hui pour conséquence des budgets instables et déficitaires. Selon l'étude de l'OCDE «*Institutions of Intergovernmental Fiscal Relations – Challenges ahead*» (publié avec le «Korea Institute of Public Governance»), la stabilité à long terme, la durabilité et l'équité des budgets publics sont largement déterminés par les mesures cadre de la politique financière et par les législations fiscales qui la définissent. Les législations fiscales contiennent des règles et des directives qui sont mises en œuvre dans les lois d'exécution et sont appliquées par ces dernières. Elles conduisent à l'échec ou à la réussite de la politique financière. La politique financière ne doit pas seulement veiller à un engagement responsable et économe des moyens publics, elle doit également garantir une répartition entre les budgets de divers niveaux de gouvernement, collectivités publiques et régions.

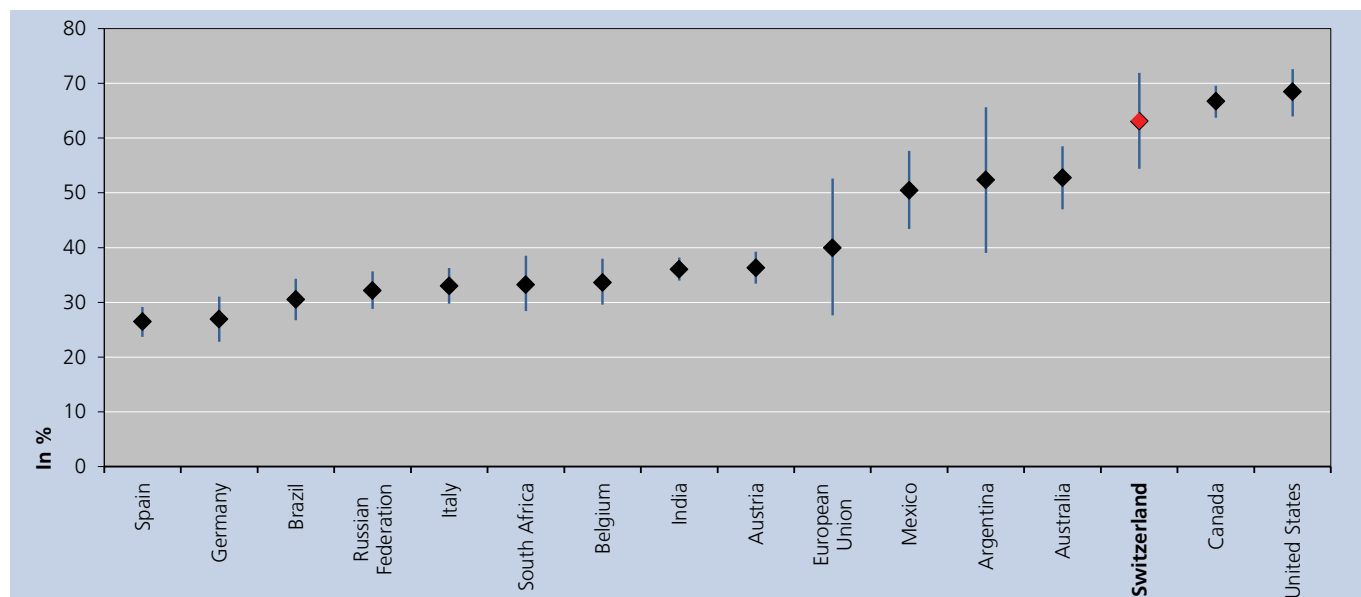
Cette répartition financière est particulièrement délicate dans les états et communautés étatiques décentralisées. En effet, elle peut faire survenir de fortes incohérences dans les systèmes financiers de ces états, par exemple en raison de divergences entre les compétences financières et la responsabilité politique. Ceci apparaît clairement dans le cas de l'Union européenne (UE) par exemple (voir graphique). Bien qu'en raison d'une absence de Constitution l'UE n'est pas vraiment considérée comme une entité fédérale, elle

en comporte toutefois les caractéristiques essentielles. Elle possède un marché intérieur, un (petit) budget commun, et dans différents domaines – sauf justement dans le domaine fiscal – un pouvoir de décision politique majoritaire. Les éléments constitutifs du système financier de l'UE s'accordent plutôt mal: d'un côté, les règles fiscales de l'UE accordent une large autonomie aux unités sous-fédérales – les états-membres. Elles peuvent décider librement de leur stratégie financière, du montant des recettes fiscales et de l'attribution des dépenses. D'un autre côté, la participation au système fiscal européen (i.e. l'Union fiscale) exige une coopération et une solidarité financière considérable ainsi que le respect de règles communes strictes, par exemple dans le domaine des déficits budgétaires et de l'endettement.

C'est pourquoi dans les structures fédérales, les collectivités individuelles doivent conserver des compétences financières claires, ainsi que des instruments de mise en œuvre adaptés afin qu'elles soient en mesure d'exécuter correctement leurs tâches publiques et de garantir une stabilité financière durable. Ainsi les incohérences, les incitations erronées et le manque de compétences peuvent être évités dans les architectures financières fédérales – et pas uniquement dans l'Union européenne.

> Table des matières

#### The European Union's fiscal constitution: degree of decentralisation and coherence



## 05. Eaux souterraines en agriculture: vers une utilisation durable «Le péril du tarissement des eaux»

Dans son rapport «*Etudes de l'OCDE sur l'eau*», l'OCDE a analysé les tendances en matière d'utilisation d'eaux souterraines et les instruments de politiques pour gérer leur utilisation. Ainsi, les eaux souterraines assurent une part croissante de la production agricole irriguée. Ces ressources représentent plus de 40% de l'eau consommée à des fins d'irrigation. Dans les pays de l'OCDE, son utilisation représente 20% environ des prélèvements mondiaux à des fins d'irrigation. L'avantage que présente son exploitation pour les irrigants à court-terme, associé à la demande croissante émanant d'autres secteurs, ont conduit à exploiter les ressources en eaux souterraines au-delà de leur taux de recharge naturelle dans certaines régions, ce qui a pour effet une baisse du niveau des nappes phréatiques avec des conséquences à court et long termes. Avec l'aggravation du stress hydrique dans un plus grand nombre de régions, les problèmes de gestion des eaux souterraines se feront plus pressants.

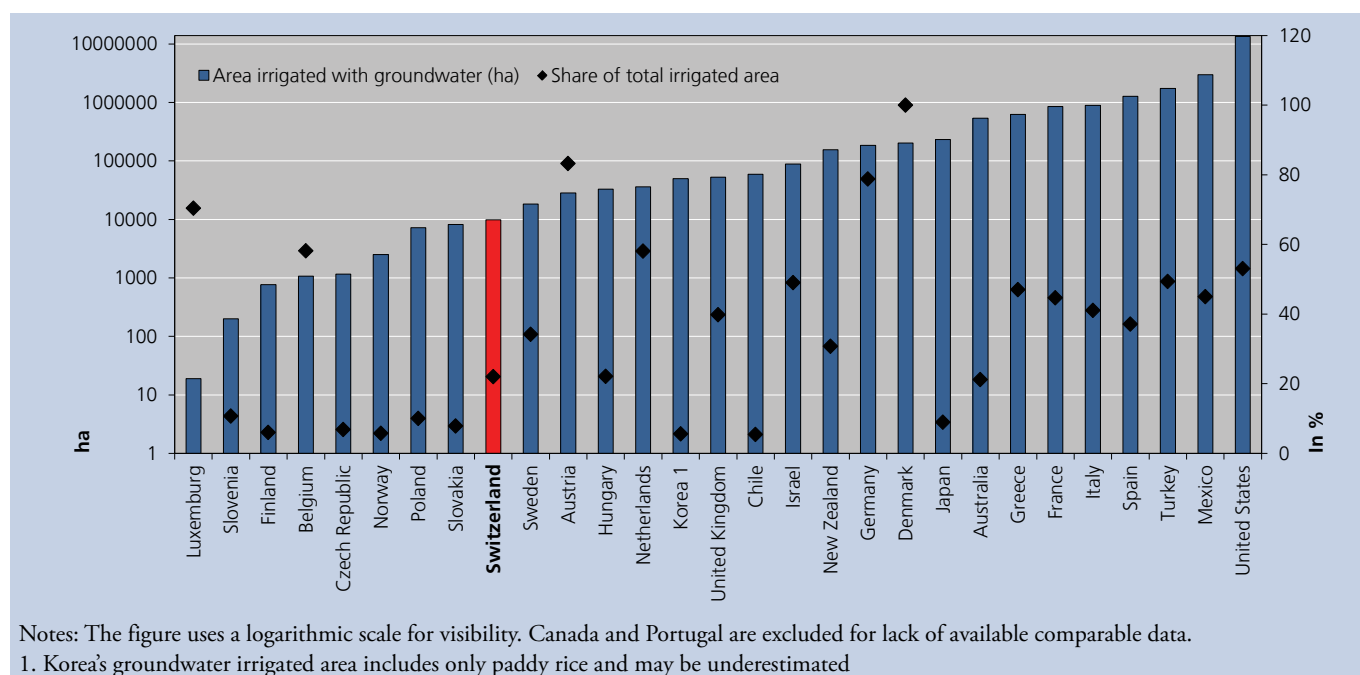
La gestion des eaux souterraines a un rôle à jouer pour remédier à cette situation, et transformer le statut des eaux souterraines afin qu'elles ne soient plus seulement un intrant productif pour l'agriculture, mais des réservoirs durables, objet d'une gestion à long terme. Il convient de garder à l'esprit que les politiques des pays de l'OCDE pour gérer l'utilisation des eaux souterraines à des fins agricoles sont très diverses, et partiellement corrélées aux contraintes régionales spécifiques.

Le rapport montre les évolutions nécessaires pour améliorer la gestion des eaux souterraines. D'une part, il convient de s'assurer des conditions pour une gestion réussie, soit: développer une connaissance suffisante des ressources hydrogéologiques et leur utilisation; gérer de manière combinée les eaux de surfaces et les eaux souterraines; privilégier les instruments qui ciblent directement l'utilisation de l'eau souterraine; privilégier les approches axées sur la demande; renforcer la mise en application effective des dispositions réglementaires et éviter des mesures d'intervention non liées à l'eau susceptibles d'induire une distorsion des prix, p. ex. subventions. D'autre part, les politiques devraient s'appuyer sur trois piliers, soit: des systèmes de droits d'utilisation de l'eau souterraine adaptés au contexte local, des approches fondées sur l'action collective et la contribution à apporter une solution efficace via des instruments économiques. Enfin, les mesures qui accroissent la productivité de l'eau dans l'agriculture et favorisent de nouveaux mécanismes de recharge, comme le stockage et la récupération en aquifère, apportent des outils complémentaires en cas de stress hydrique élevé.

En Suisse, la superficie irriguée à partie d'eaux souterraines reste dans la moyenne et la part sans la superficie irriguée totale est faible, au contraire de ses voisins directs (voir graphique).

> Table des matières

### Area irrigated with groundwater and proportion of total irrigated areas in OECD countries (2010)



## 06. 50 prochaines années: besoin de réformes pour surmonter les défis «Policy Challenges for the next 50 years»

Les tentatives qui visent à prédire les évolutions sur une période de 50 ans soulèvent rarement l'enthousiasme. En règle générale, des prévisions dignes de confiance s'établissent uniquement pour quelques années. Malgré tout, la lecture de l'étude «*Policy Challenges for the next 50 years*» mérite que l'on s'y attarde. En effet, cette étude identifie et analyse les défis auxquels les pays membres et les pays partenaires de l'OCDE pourront être confrontés dans les cinquante prochaines années, dans le cas où les tendances globales actuelles en termes de croissance, de commerce, d'inégalités et de pollution se confirment. Pour leur scénario de base, les auteurs supposent que:

- 1) la dominance en plein essor des économies – asiatiques notamment – continuera à augmenter et que la croissance globale s'affaiblira en moyenne de 3.6% (2014-30) à 2.7% (2030-60);
- 2) les relations commerciales globales augmenteront du fait de la spécialisation des économies;
- 3) les émissions de gaz à effet de serre doubleront entre 2010 et 2060;
- 4) les inégalités de revenus dans les pays de l'OCDE augmenteront de 30% d'ici 2060;
- 5) si les dettes publiques se stabilisent à 60% du PIB, les charges fiscales augmenteront d'ici 2060 en moyenne de

7% du PIB par année, en raison de la hausse des dépenses pour les régimes de retraites, la santé et l'éducation;

6) les déséquilibres globaux des paiements courants à moyen terme augmenteront si aucune réforme structurelle et fiscale importante n'est mise en œuvre.

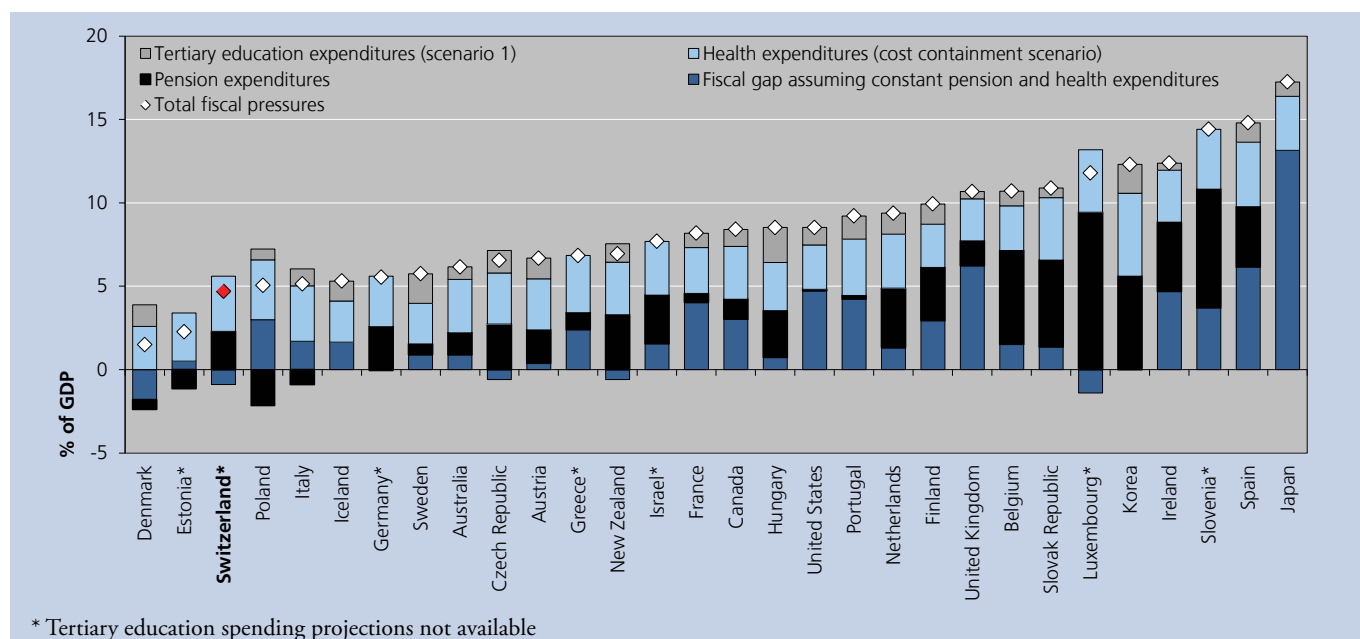
Pour surmonter ces défis, les auteurs soulignent la nécessité de renforcer la coordination internationale et la coordination politique. Ils mettent l'accent sur quatre domaines clés:

- 1) l'accélération de l'intégration globale, y compris l'encouragement de la migration;
- 2) l'accroissement de la résistance des institutions face aux chocs (démographiques);
- 3) la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atténuer le changement climatique;
- 4) L'encouragement d'une économie basée sur les connaissances, qui constitue le potentiel de croissance de l'avenir.

Dans leur exposé, les auteurs éludent toutefois la question de savoir comment, face à un endettement toujours plus élevé et à une résistance au changement tenace, les changements nécessaires dans les pays peuvent aboutir.

> Table des matières

### Fiscal pressures in the OECD area are large



## 07. Autres publications

«*Low-Performing Students - Why They Fall Behind and How To Help Them Succeed*»

Paris, 10 février 2016

«*Economic Policy Reforms 2016 : Going for Growth – Interim Report*»

Paris, 26 février 2016

«*Recommandation de 2015 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique*»

Paris, 8 mars 2016

«*OECD Tourism Trends and Policies 2016*»

Paris, 9 mars 2016

«*Governing Education in a Complex World*»

Paris, le 12 avril 2016

## 08. Calendrier OCDE

Forum de l'OCDE 2016

Paris, 31 mai – 1er juin 2016

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres 2016

Paris, 1er – 2 juin 2016

Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'économie numérique

Cancun, 21-23 juin 2016